



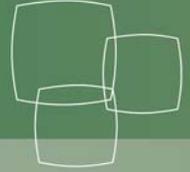
Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Un organisme  
d'Industrie Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

An Agency of  
Industry Canada

## Statistiques sur la LACC au Canada



### Deuxième trimestre de 2010



Canada



Protéger l'intégrité  
du système  
d'insolvabilité

Protecting the  
Integrity of the  
Insolvency System

## Tableaux

Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC.....	1
Tableau 2 : Procédures déposées en vertu de la LACC par province.....	1
Tableau 3 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada .....	2

## Définitions

### ***Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies***

**(LACC)** : Loi fédérale permettant aux compagnies insolubles qui doivent plus de cinq millions de dollars à leurs créanciers de restructurer leurs activités et leurs finances. Les procédures déposées en vertu de la LACC sont exécutées sous la supervision des tribunaux.

**Instance étrangère principale** : Procédure judiciaire ou administrative ayant lieu dans un ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

**Instance étrangère secondaire** : Instance étrangère autre que principale ayant lieu dans tout autre ressort que le ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

### **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord**

**(NAICS)** : Système de classification des industries où sont regroupées au sein d'une même industrie les entités économiques ayant des procédés de production similaires. Il s'agit d'un concept économique orienté vers la production ou fondé sur l'offre.

**Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC**

	Volume				Variation en %
	Avril	Mai	Juin	Total,	T1 2010 –
	2010	2010	2010	T2 2010	T2 2010
<b>Procédures déposées</b>					
Nombre de procédures déposées	7	2	–	9	–43,75%
Nombre de sociétés affiliées associées au dépôt	28	37	–	65	58,54%
Nombre total de déclarants et de sociétés affiliées	35	39	–	74	29,82%
<b>Sociétés par actions et entreprises privées</b>					
Sociétés par actions	5	–	–	5	25,00%
Entreprises privées	2	2	–	4	–66,67%
<b>Instances étrangères</b>					
Instances étrangères principales	2	–	–	2	–33,33%
Instances étrangères secondaires	–	–	–	–	–100,00%
<b>Dettes<sup>1</sup></b>					
Valeur comptable du total du passif consolidé (en millions de dollars)	1 279,58 \$	270,15 \$	–	1 549,73 \$	–73,30%
Passif garanti (en %)	78,80	70,66	–	77,38	–
Passif non garanti (en %)	21,10	29,33	–	22,53	–
<b>Actif</b>					
Valeur comptable du total de l'actif consolidé (en millions de dollars)	\$1 280,85	275,33	–	\$1 556,18	–70,09%

<sup>1</sup> Le tableau ne tient pas compte du pourcentage du passif attribuable aux réclamations de biens en fiducie et au passif éventuel.

**Tableau 2 : Procédures déposées en vertu de la LACC par province**

	Volume				Variation
	Avril	Mai	Juin	Total,	T1 2010 –
	2010	2010	2010	T2 2010	T2 2010
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	-	-	–
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-1
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	–
Nouveau-Brunswick	-	-	-	-	-1
Québec	2	1	-	3	0
Ontario	2	-	-	2	-6
Manitoba	-	-	-	-	–
Saskatchewan	-	-	-	-	–
Alberta	2	1	-	3	+1
Colombie-Britannique	1	-	-	1	0
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	–
Yukon	-	-	-	-	–
Nunavut	-	-	-	-	–

**Tableau 3 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada**

	Volume				Variation
	Avril	Mai	Juin	Total <sup>2</sup>	T1 2010 –
	2010	2010	2010		T2 2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	-	-	-	-	-1
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2	-	-	2	0
Services publics	-	-	-	-	-
Construction	1	1	-	2	+1
Fabrication	4	-	-	4	-3
Commerce de gros	-	1	-	1	-1
Commerce de détail	1	-	-	1	+1
Transport et entreposage	1	-	-	1	+1
Industrie de l'information et industrie culturelle	-	-	-	-	-1
Finance et assurances	-	-	-	-	-1
Services immobiliers et services de location et de location à	-	-	-	-	-1
Services professionnels, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	-	-	-
Services administratifs, services de soutien, services de	-	-	-	-	-
Services d'enseignement	-	-	-	-	-
Soins de santé et assistance sociale	-	-	-	-	-
Arts, spectacles et loisirs	-	-	-	-	-
Hébergement et services de restauration	-	-	-	-	-1
Autres services (sauf les administrations publiques)	-	-	-	-	-
Administrations publiques	-	-	-	-	-

<sup>2</sup> Les entreprises débitrices déposant une procédure sous le régime de la LACC peuvent inscrire plus d'un code du SCIAN.